Réalisation
& conception
Pierre Larochelle
Mark Simon
2021

RÉMINISCENCES

ASSOCIATION DES ANCIENS PATRO LAVAL

Patro Laval
145, rue Bigaouette
Quartier St-Sauveur
G1K 4L3
Québec, Canada

VOL. 01 - NO.01 | Le mercredi 10 octobre 2021 | GRATUIT

Conseil des Anciens de l'Union Notre Dame

1921 à 1930

QUELQUES ANECDOTES HISTORIQUES

Le conseil a été formé le 4 septembre 1921 sous le vocable : Conseil des Anciens de l'Union Notre Dame (Section St-Joseph).

Étaient réunis pour la 1ere fois : Rév. Père Rochette, Rév. Frère Donati, M. François Turcot, M. Roméo Fournier, M. Eugène Labbé dit Pouliot et M. Wilfrid Ouellet.

M. Turcot assurera la présidence du conseil.

À la lecture des procès-verbaux, on y découvre l'empreinte cléricale du temps : messes nombreuses, emphase sur le nombre de communions, salut solennel… On y note l'obligation que se sont donnée les membres anciens pour développer de bons chrétiens dans leur entourage et assurer d'être présent aux moins nantis.

Le Père Rochette conseille aux Anciens de venir lui faire connaître leurs petites misères. Ne pas se décourager des petites faiblesses qu'on a eues. Il complètera en disant : « Il faut se méfier des dangers du dehors, surtout de la danse, de l'abus des boissons et du flirt. De garder l'esprit chrétien dans la famille et d'écouter les conseils de l'Église. »

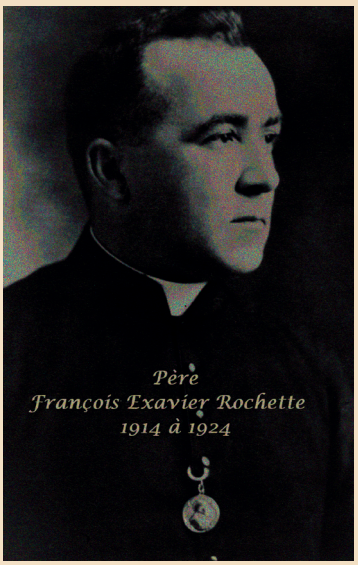

Père François Exavier Rochette 1914 à 1924

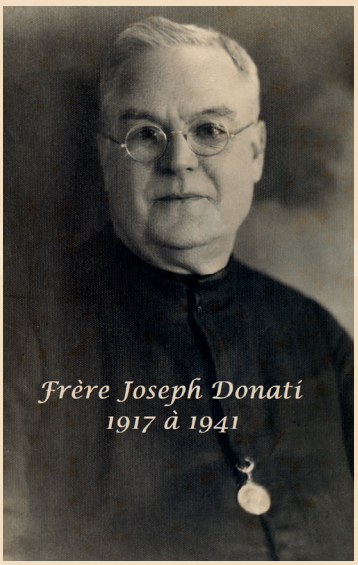

Frère Joseph Donati 1917 à 1941

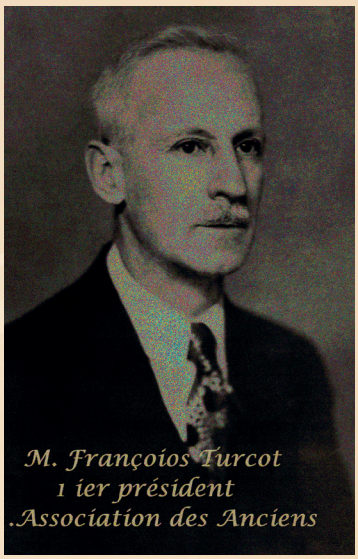

M. Françoios Turcot 1 ier président .Association des Anciens

Dès la première année, le 25 décembre, après avoir assisté au salut, les Anciens participent à la distribution des cadeaux de l'Arbre de Noël.

Dès 1923, la section compte 53 membres. Une contribution de $ 1.00 est demandée aux membres pour faire un fond et assumer les dépenses.

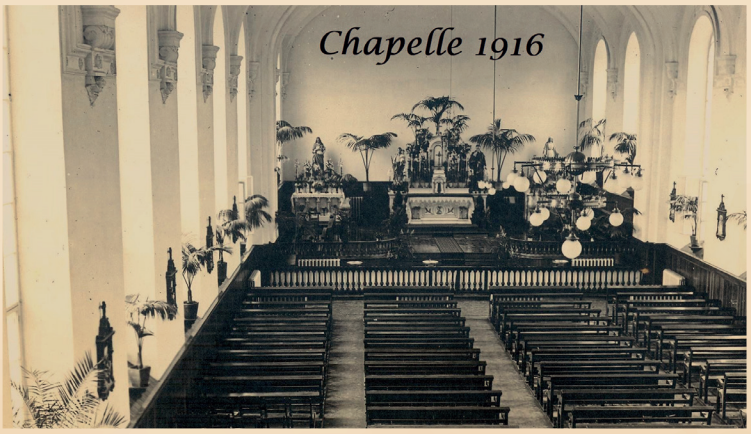

Chapelle 1916

Pour conserver son titre le membre ancien doit au minimum assister à une activité par année :

la fête du 22 avril, le 8 décembre (fête de L'Immaculée Conception) et par politesse, saluer le Rév. Père et les Rév. Frères au jour de l'an.

On rappelle dans un procès-verbal que lors du décès d'un Ancien ou membre honoraire, le membre ancien doit entendre une messe, faire une communion et dire un chapelet. S'il assiste aux funérailles, il devra porter une cravate noire.

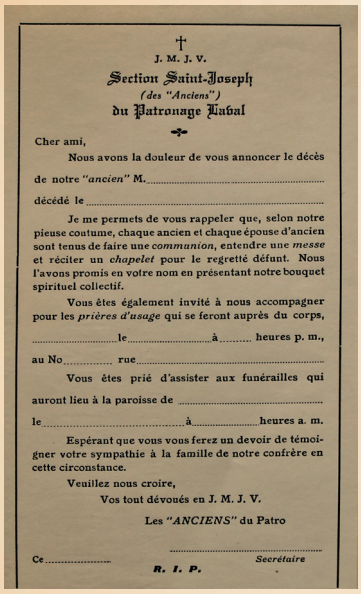

†
J. M. J. V.
Section Saint-Joseph
(des "Anciens")
du Patronage Laval

Cher ami,

Nous avons la douleur de vous annoncer le décès de notre *"ancien"* M. .....

décédé le .....

Je me permets de vous rappeler que, selon notre pieuse coutume, chaque ancien et chaque épouse d'ancien sont tenus de faire une *communion*, entendre une *messe* et réciter un *chapelet* pour le regretté défunt. Nous l'avons promis en votre nom en présentant notre bouquet spirituel collectif.

Vous êtes également invité à nous accompagner pour les *prières d'usage* qui se feront auprès du corps, ... le ..... à ..... heures p. m., au No ..... rue .....

Vous êtes prié d'assister aux funérailles qui auront lieu à la paroisse de ..... le ..... à ..... heures a. m.

Espérant que vous vous ferez un devoir de témoigner votre sympathie à la famille de notre confrère en cette circonstance.

Veuillez nous croire,
Vos tout dévoués en J. M. J. V.
Les *"ANCIENS"* du Patro

Ce ..... *Secrétaire*
R. I. P.

Le 27 juillet 1924, on organise un pèlerinage à Notre-Dame des Bois.

Le 24 août, un salut solennel a lieu pour souligner le mariage de deux Anciens :

M. Joseph Godin et M. Napoléon Gingras. La fête se poursuit dans la grande salle où on distribue des chocolats aux dames et des cigares aux messieurs. Dans les rapports, on ne fait aucunement mention des conjointes ...

Autre temps, autres mœurs.

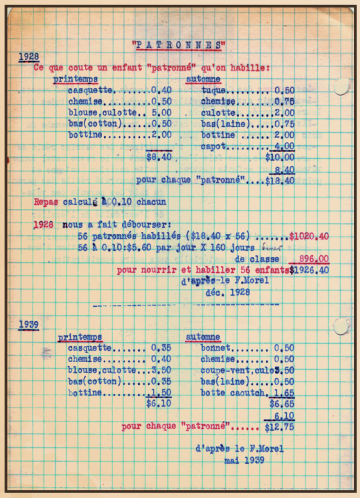

"PATRONNES"

1928
Ce que coute un enfant "patronné" qu'on habille:

printemps		automne	
casquette.....	0,40	tuque.....	0,50
chemise.....	0,50	chemise.....	0,75
blouse,culotte..	5,00	culotte.....	2,00
bas(cotton).....	0,50	bas(laine).....	0,75
bottine.....	2,00	bottine	2,00
		capot.....	4,00
	$8,40		$10,00
			8,40

pour chaque "patronné"...$18,40

Repas calculé à 0,10 chacun

1928 nous a fait débourser:
56 patronnés habillés ($18,40 x 56) $1020,40
56 à 0,10:$5,60 par jour X 160 jours
de classe 896,00
pour nourrir et habiller 56 enfants $1926,40
d'après le P.Morel
déc. 1928

1929

printemps		automne	
casquette.....	0,35	bonnet.....	0,50
chemise.....	0,40	chemise.....	0,50
blouse,culotte...	3,50	coupe-vent,culo	3,50
bas(cotton).....	0,35	bas(laine).....	0,50
bottine.....	1,50	botte caoutch..	1,65
	$6,10		$6,65
			6,10

pour chaque "patronné"..... $12,75

d'après le P.Morel
mai 1929

En septembre, grande fête au Patronage Laval à l'occasion de l'arrivée du nouveau supérieur le Rév. Père Tremblay.

C'est en 1925 que l'association arrête une date au mois de mars pour une réunion annuelle. Le mandat du conseil sera de 3 ans et sera formé de 8 membres actifs. Il sera composé du président, du vice-président et de 6 conseillers.

19 avril 1925, élection du nouveau bureau de direction.

Rév. Père Tremblay Rév. Frère Donati
M. François Turcot (président)
M. Rosaire Desmarais (vice-président)
M. Eugène Labbé dit Pouliot (secrétaire)
M. Alex André Ouellette (trésorier)
M. Oscar Paquet (directeur)
M. Jos Jobin (directeur)
M. Wilfrid Lepage (directeur)
M. Adjutor Laverdière (directeur)

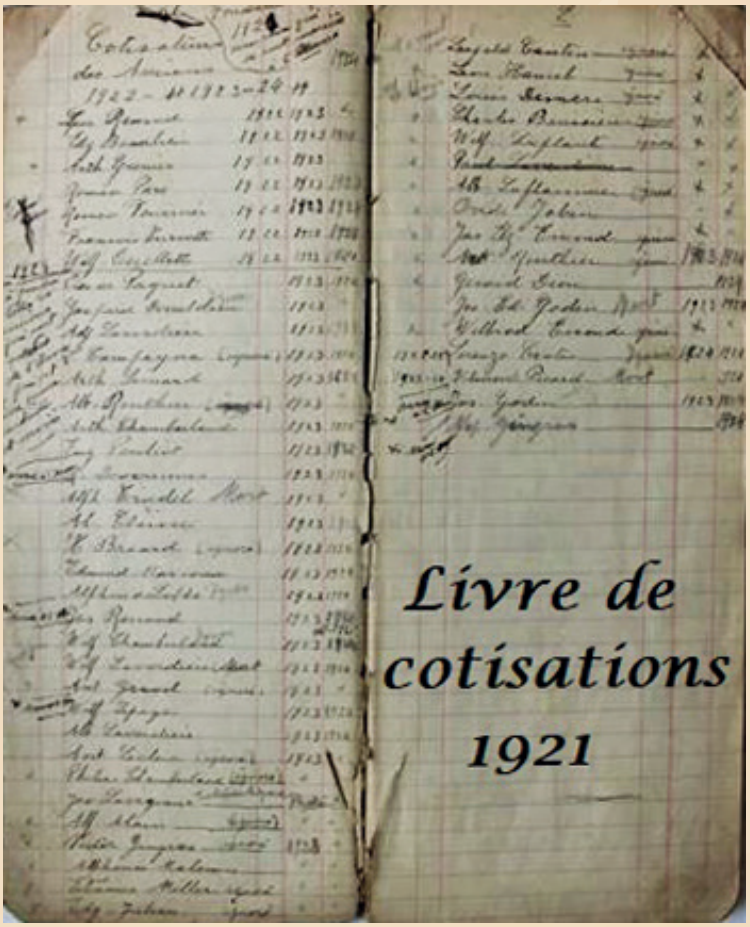

CONTRIBUTION DE 1$

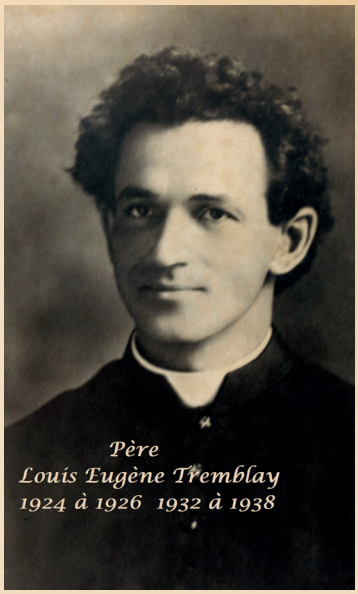

Dimanche 3 mai 1925,
« Grande fête annuelle des Anciens »
Programme :
chants,déclamations, solo de violon, charades.

On termine avec une distribution de « crème à la glace » et du chant Ô Canada.

20-21-22 juin 1925, fête du 15 ième anniversaire de la fondation du Patronage Laval.

En 1926, on retrouve dans les procès-verbaux de l'Association les premiers états financiers : L'encaisse est de $ 25.38 et l'association à une dette de $ 303.47 due à la caisse du Patronage Laval pour l'achat d'une table de pool. Cette dette sera finalement remboursée au 31 décembre 1928.

Dimanche le 6 juin 1926,

On souligne le retour d'Europe du Père Tremblay et du frère Morel en organisant un grand banquet avec orchestre.

PÈLERINAGE À NOTRE-DAME DES BOIS

Afin d'aider à payer le déficit de l'Association des Anciens, on organise du Eucher (partie de cartes) ainsi que des bazars.
Les états financiers de 1928 montrent des recettes de $ 267.04, dont $ 190, en cotisation de membres. Des dépenses s'élevant à $ 255.18. Une encaisse de $ 11.86.

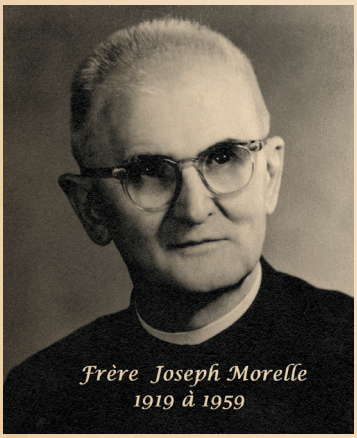

Frère Joseph Morelle
1919 à 1959

15ème Anniversaire

DE L'ŒUVRE DE JEUNESSE DU PATRONAGE-LAVAL

40, Avenue Bigaouette, Québec

LES 21 et 22 JUIN 1925

— PROGRAMME GÉNÉRAL —

DIMANCHE, 21 JUIN

8hrs a.m. - Messe solennelle

Célébrant : T.R.P. Fernand DESROUSSEAUX, sup. gén. Des R.S.V.
Diacre : R.P. Paul LAPERRIÈRE
Sous-diacre : Abbé M. GODBOUT
Prédicateur : P. Eugène TREMBLAY

9h30 - Déjeuner au Château « Pauc, Côté et cie

10h00 - Réunion générale – Bienvenue aux Visiteurs
Photographie

11h00 - Promenade en ville – en auto

1h30 P.M. - Fête de Gymnastique sur le terrain de l'Oeuvre.
Barres, cheval, Marches, Gymnastique suédoise, Pyramides

Par les Jeunes Gens du Patronage Laval et une Délégation du Patronage de Lévis

Avec le gracieux concours de la Fanfare du Patronage de St-Hyacinthe.

(Les familles des Membres sont cordialement invitées.)

C'est le 25 mars 1928 qu'un nouveau conseil est formé :

Rév. Père Plamondon
Rév. Frère Donati
M. Fran¸ois Turcotte (président)
M. Roméo Fournier (vice-président)
M. Jos Jobin (secrétaire)
M. Edgard Beaulieu (trésorier)
M. Rosario Devarennes (directeur)
M. Arthure Chamberland (directeur)
M. Wilfrid Lepage (directeur)
M. Adjutor Laverdière (directeur)

L'association compte à cette époque 72 membres, 5 prêtres et 9 frères.

En 1930, délaissée depuis quelques années, la fête de Noël sous la tutelle des Anciens reprendra vie. À cette occasion, une messe, un banquet et des cadeaux seront remis aux enfants.

1931 à 1940 ...
à venir...

Les écrits ci-dessous sont tirés des procès-verbaux des réunions du conseil de l'Association des Anciens

1921

4 septembre

Premier bureau de direction

Membres :

- Religieux : **Révérend Père Rochette**
  Révérend Frère Donati
- Président : **M. François Turcot**
- Vice-président : **M. Roméo Fournier**
- Secrétaire : **M. Eugène Labbé dit Pouliot**
- Trésorier : **M. Wilfrid Ouellet**

16 octobre

Fête au Patronage pour les membres Actifs et Anciens. Beaucoup d'Anciens firent la sainte communion pour le repos de l'âme du Révérend Père Pauc décédé à Paris le 28 septembre.

25 décembre

« Jour de Noël » : un groupe d'Anciens assiste au salut et à la distribution des cadeaux de l'arbre de Noël.

1922

26 mars

Réunion du Conseil

7 mai

Grande fête du Patronage (St-Joseph, patron de la section.) Grosse assistance à la messe et beaucoup de communions.

13 octobre :

Fête au Patronage pour les membres Actifs, auxquels sont invités les Anciens.

25 décembre, dimanche :

3 h 30 : Salut suivi de la distribution des jouets.

1923

22 avril

Fête patronale des Anciens.

Beaucoup de communions à la messe suivie à 9 heures des souhaits de fête au Frère Donati.

Assemblée générale à 10 h 30 de tous les Anciens. La section compte 53 membres.

Un des réglements pour les membres, est de, se présenter au moins une fois par année :

Les trois principales occasions sont :

- Pour les « séances » , le lundi est réservé aux familles des Anciens;

- Au jour de l'an, un Ancien est tenu, par politesse, d'aller saluer le Révérend Père et les Révérends Frères.

- On souligne que pour bien prouver notre reconnaissance envers notre œuvre ,on se doit de la défendre au moment opportun, de travailler au recrutement des jeunes gens, pour en faire des bons chrétiens et leur donner des bons conseils.

- La contribution annuelle s'élève à $ 1,00 .

- Le Révérend Père Rochette :

Il nous conseille de venir lui faire connaître nos petites misères en disant; « Il faut se rencontrer nombreux, assez souvent et ne pas se décourager des petites faiblesses qu'on a eues.

Il faut se méfier des dangers du dehors, surtout de la danse, de l'abus de boissons et du flirt.

De garder l'esprit chrétien dans les familles et d'écouter les conseils de l'église.

5 octobre

Réunion du conseil des Anciens

Tous les membres qui assisteront aux funérailles d'un membre honoraire ou d'un Ancien, devront se faire un devoir de porter la cravate noire.

21 octobre

Grande fête pour les membres Actifs et Anciens :

- 8 h : Grande messe solennelle, beaucoup de communions

- Soirée de famille

- Prière du soir à la chapelle

8 décembre

- Messe solennelle

- 15 h 30 : Salut

- 17 h : Grand banquet

- Soirée familiale : Distribution de cigares et de bonbons

- Prière du soir à la chapelle

1924

11 mai

Fête Patronale de la section St-Joseph des Anciens

27 juillet

Pèlerinage annuel à Notre-Dame-des-Bois

24 août

Salut solennel à l'occasion des mariages de deux Anciens. Petite fête dans la grande salle où on distribuera chocolat aux dames et cigares aux messieurs.

7 décembre

Grande fête au Patronage Laval à l'occasion de l'arrivée du nouveau supérieur, le Révérend Père Tremblay.

8 décembre

- Fête de l'Immaculée Conception
- Fête annuelle de l'Union Notre-Dame

25 décembre

Dépouillement arbre de Noël

1925

22 mars

La direction décide de faire des élections du Conseil tous les 3 ans.

- À l'avenir, le Conseil se composera de 8 membres au lieu de 4 : le président, le vice-président et 6 conseillers.
- On décide de changer la date de la fête des Anciens, qui était le 22 avril pour le 19 mars

19 avril

Réunion générale des Anciens

- 35 Anciens présents
- Encaisse : 48.42$
- L'Association est composée de 64 membres : 51 mariés, 10 religieux, 3 garçons.
- Élection du nouveau bureau de direction.

Nouveau Conseil formé

Membres :

- Religieux : **Révérend Père Tremblay**
  Révérend Frère Donati
- Président : **M. François Turcot**

- Vice-président : **M. Rosaire Devarennes**
- Secrétaire : **M. Eugène Labbé dit Pouliot**
- Trésorier : **M. Alex-André Ouellet**
- Directeur : **M. Oscar Paquet**

M. Jos Godin

M. Wilfrid Lepage

M. Adjutor Laverdière

26 avril

Réunion du Conseil des Anciens

3 mai

Grande fête annuelle des Anciens :

- Chant
- Déclamations
- Solo de violon
- Charades
- On passa de la crème à glace.
- À la fin, tout le monde chante « Ô Canada ».

20-21-22 juin

Écho des fêtes du 15e anniversaire de la fondation du Patronage Laval.

20 juin, samedi

- Les jeunes gens se rendent à la gare Canadian Pacifique pour recevoir leurs amis de St-Hyacinthe soient 38 membres ainsi que la fanfare et son professeur M. Paquin

21 juin, dimanche

- 8 h : Messe avec communions nombreuses
- 10 h : Souhaits et santé de bienvenue
- 10 h 30 : Séance photos
- 11 h : Visite de la ville (24 autos)
- P.M. : Présentation des gymnastes de Laval et Lévis au son de la fanfare de St-Hyacinthe
- 5 h : Banquet
- 8 h : Revue des Cadets de Laval

Présentation dans la cour du Patronage Laval du drame historique du Long Sault : Chant par la chorale des enfants, prestation de l'orchestre de Laval, chansons, déclamations, histoires.

22 juin

- A.M. : Messe pour tous les défunts des Patronages, Déjeuner,

excursion à la villa des Frères de St-Vincent-de-Paul aux Laurentides.

- P.M. : Départ des différents groupes

20 septembre

Réunion du conseil des Anciens. On parle du projet de participer à la Conférence St-Émile pour les pauvres (projet remis à plus tard). On décide de former une association de membres agrégés.

25 octobre

Réunion du petit Conseil

8 décembre

Grande fête de l'Union Notre-Dame et du Révérend Père Tremblay, supérieur du Patronage Laval.

- 8 h : Grande messe solennelle et grand nombre de communions
- Après la messe : lecture d'une adresse et souhaits de fête au Père Tremblay
- 3 h 30 : Salut solennel
- 5 h : Banquet.

1926

21 février

Réunion du Conseil des Anciens

- Encaisse : 25.38$
- On doit : 304.47$ à la caisse du Patronage Laval
- Lors du décès d'un Ancien, chaque Ancien doit entendre une messe, faire une communion et dire un chapelet pour le défunt

7 mars,

Grande réunion annuelle des Anciens

- 27 présents
- En caisse : 222.24$
- Dépenses : 208.83$
- Reste 23.23$
- On a payé 150$ pour le « pool », il nous reste 304$ à payer.
- Dû : 65$ de cotisations

14 mars

Grande fête solennelle des Anciens

Programme - Grande messe

1 h 30 : partie de gouret sur la patinoire entre les Anciens et jeunes gens, 2 à 0 pour les jeunes

3 h 00 : Salut solennel aux nouveaux mariés

5 h 00 : Banquet

17 mars

▫ Conclusion de la fêtes des Anciens : grande soirée dramatique et musicale (40-50 Anciens ont participé à cette fête).

6 juin

Fête « Retour d'Europe » du Père Tremblay et du Frère Morel. Grand banquet avec orchestre dans la grande salle.

8 décembre

Fête de l'Immaculée Conception

Fête du Père Tremblay et de l'Union Notre-Dame

▫ 8 h : Messe solennelle et communion générale

▫ 5 h : Salut solennelle

▫ Soirée familiale

25 décembre

Dépouillement de l'arbre de Noël

1927

23 janvier

Réunion du Conseil des Anciens

▫ Présence du nouveau supérieur du Patronage, le révérend Père Plamondon

▫ L'Association des Anciens doit à la caisse du Patronage : 202.94$.

▫ Il est suggéré d'organiser un Eucher (partie de cartes) pour aider à payer les dettes de l'Association).

▫ On organise le 3 février un bazar et un banquet pour les Anciens des Patronages de la Côte d'Abraham, Lévis et Laval. On insiste sur la vente des cartes. Un ancien dit : « En faisant ce banquet, ce sera un bon moyen de se connaître ».

13 mars

Réunion du Conseil des Anciens :

▫ 21 membres sur 28 ont répondu à l'appel pour l'organisation d'un Eucher.

- Il est décidé que dorénavant, les membres « Ignorés » recevront une invitation à l'occasion de la fête des Anciens.
- Recette pour l'année précédente : 175.17$

  Séance : 100$

  Cotisations et divers : 75.17$

  Dépenses : 159.73$

  Balance : 15.44$

  On doit pour le « pool » : 202.94$

Décembre

Réunion du Conseil des Anciens :

- 21 membres Anciens religieux

  3 prêtres

  4 membres anciens à l'étranger

  1 membre agrégé

  56 membres en règle

  24 membres ignorés
- Rapport de la trésorerie :

  Dépenses : 247.68$

  Recettes : 257.45$

  Balance : 9.77$

  Le « pool » des Anciens est payé

1928

4 mars

Réunion du Conseil :

- Nouveau mode d'élection :

  Présidence, vice-présidence : 2 noms parmi ceux qui sont demeurés à l'œuvre jusqu'à leur mariage;

  Conseillers : parmi les autres membres qui remplissent les conditions suivantes :

  1e Être de l'Association des Anciens depuis 5 ans

  2e Avoir payé sa cotisation.

18 mars

Réunion générale des Anciens

Élection

Nouveau Conseil formé

Membres :

- Religieux : **Révérend Père Plamondon**
  Révérend Frère Donati
- Président : **M. François Turcot**
- Vice-président : **M. Roméo Fournier**
- Secrétaire : **M. Jos Godin**
- Trésorier : **M. Edgar Beaulieu**
- Directeur : **M. Rosaire Devarennes**
  M. Adjutor Laverdière
  M. Arthur Chamberland
  M. Albert Laverdière

25 mars

Réunion du Conseil :

- 81 membres inscrits
- 20 sont demeurés jusqu'au mariage
- 61 entrés après le mariage
- 4 membres prêtres
- 1 membre agrégé;
- Total 99 font partie de l'association des Anciens.
- $ 175,00 à $190,00 cotisations dues
- Recettes année 1927 $ 267,04 dépenses $ 255,18 en caisse 31 dec.1928 $ 11,86

1929

10 mars

Réunion du Conseil :

- Père Plamondon parle de la maison d'été comme un endroit propice aux retraites fermées et conseille aux Anciens de venir aussi nombreux que possible.

- La section des Anciens compte :

  72 membres

  5 prêtes

  8 religieux

- Rapport trésorerie

  Cotisation : 52$

  Vente de craie : 0.57$

  Don : 1$

  Intérêt : 1.01$

  Reliquats de 1928 : 11.86$

  Total : 66.44$

  Dépenses :

  Bureau : 2$

  Poste : 5.98$

  Imprimerie : 12.63$

  Fêtes : 11.80$

  Total : 32.41$

1930

30 mars

Grande réunion des Anciens :

- L'arbre de Noël revivra et devra être organisé par les Anciens
- À la mort d'un Ancien ou de sa femme, la caisse des Anciens donne 4 messes privilégiées.
- Les Anciens et leur femme doivent entendre une messe, recevoir la communion et réciter un chapelet.
- Les Anciens doivent se faire un devoir d'assister aux funérailles.
- Pour un Ancien, garçon, c'est le même règlement.
- Frère Donati propose une promenade au Lac Simon pour les Anciens et leur dame.

1910

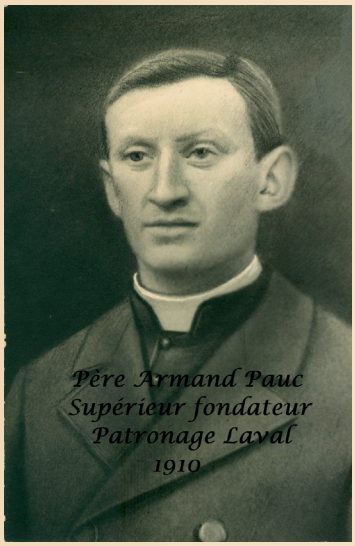
Père Armand Pauc
Supérieur fondateur
Patronage Laval
1910

Construction Patro Laval
1909-1910
Patro Laval
Construction (1909-1910)

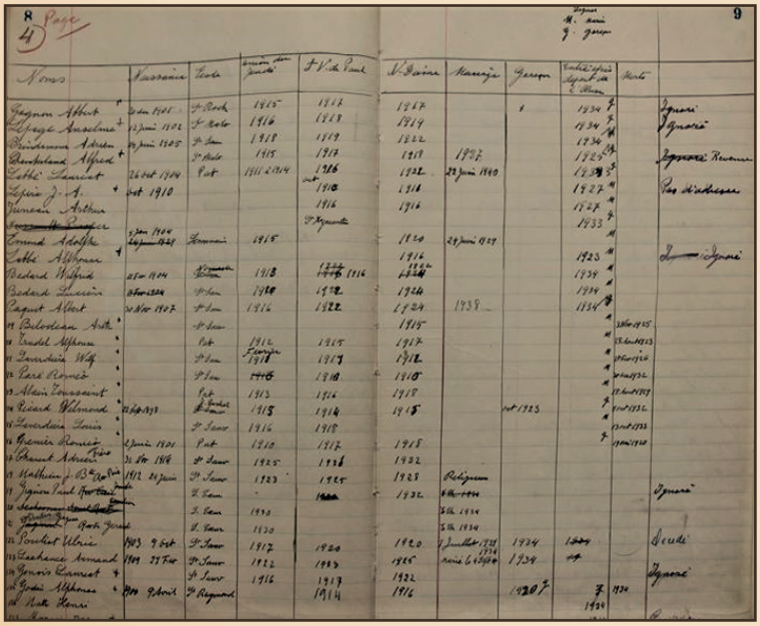

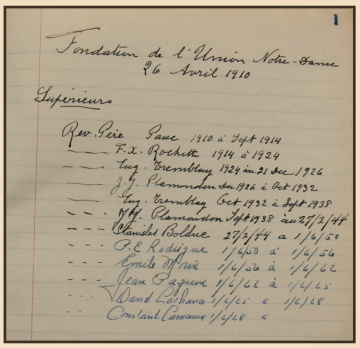
1
Fondation de l'Union Notre-Dame
26 Avril 1910
Supérieurs
Rev. Père Pauc 1910 à Sept 1914
— — F.X. Rochette 1914 à 1924
— — Eug. Tremblay 1924 au 31 déc 1926
— — J.E. Plamondon déc 1926 à Oct 1932
— — Eug. Tremblay Oct 1932 à Sept 1938
— — W.H. Plamondon Sept 1938 au 27/2/44
— — Claudas Bellue 27/2/44 à 1/6/56
— — O.E. Rodrigue 1/6/56 à 1/6/56
— — Emile Olivier 1/6/56 à 1/6/62
— — Jean Paquin 1/6/62 à 1/6/65
— — Wand Cochrane 1/6/65 à 1/6/68
— — Conclant Cormier 1/6/68 à

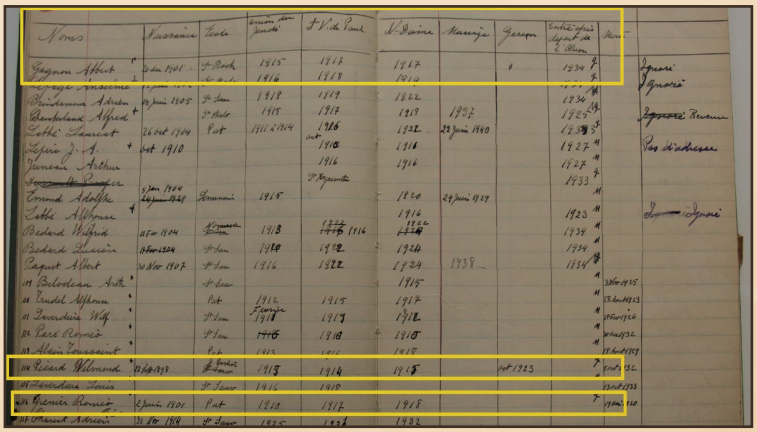

1917

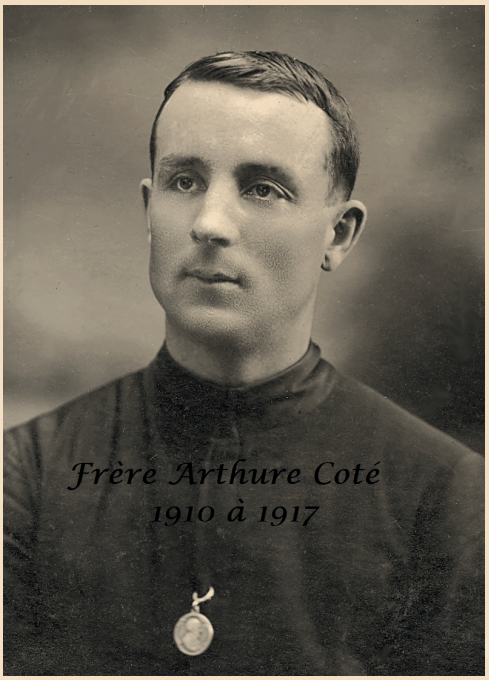

Frère Arthur Côté

1920

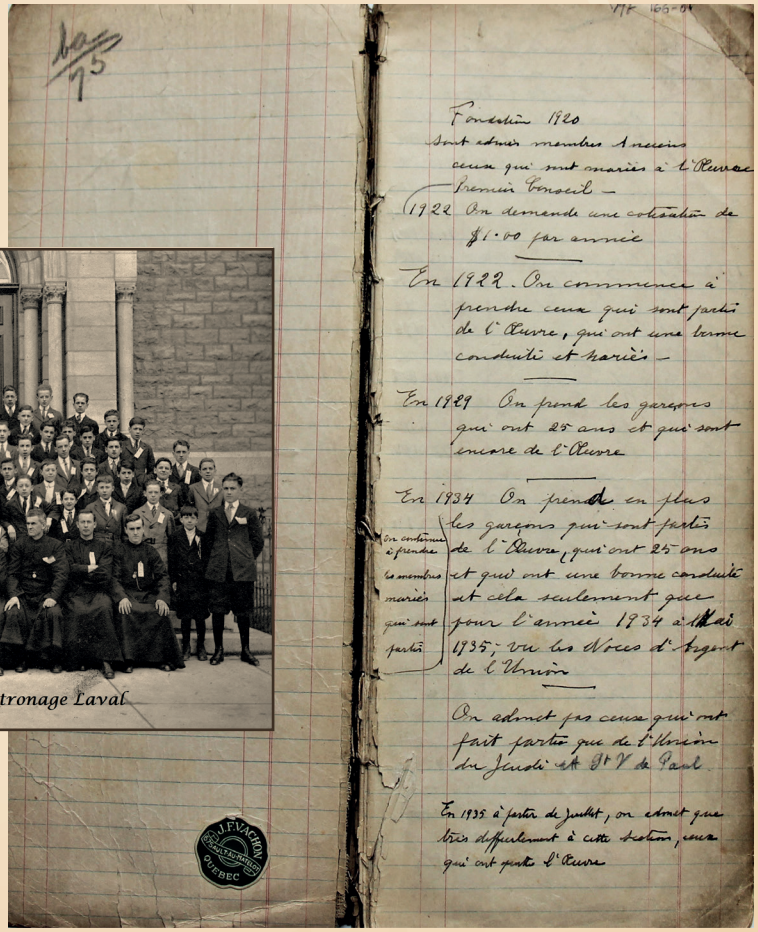

Fondation 1920
Sont admis membres 1 mesure
ceux qui sont mariés à l'Œuvre
Premier Conseil –
1922 On demande une cotisation de
$1.00 par année

En 1922. On commence à
prendre ceux qui sont partis
de l'Œuvre, qui ont une bonne
conduite et mariés –

En 1929 On prend les garçons
qui ont 25 ans et qui sont
encore de l'Œuvre

En 1934 On prend en plus
les garçons qui sont partis
de l'Œuvre, qui ont 25 ans
et qui ont une bonne conduite
et cela seulement que
pour l'année 1934 à 1935; vu les Noces d'Argent
de l'Union

On continue à prendre les membres mariés qui sont partis

On admet pas ceux qui ont
fait partie que de l'Union
du Jeudi St V de Paul

En 1935 à partir de juillet, on admet que
trois difficulement à cette station, ceux
qui ont quitté l'Œuvre

J. P. VACHON
QUEBEC

1921

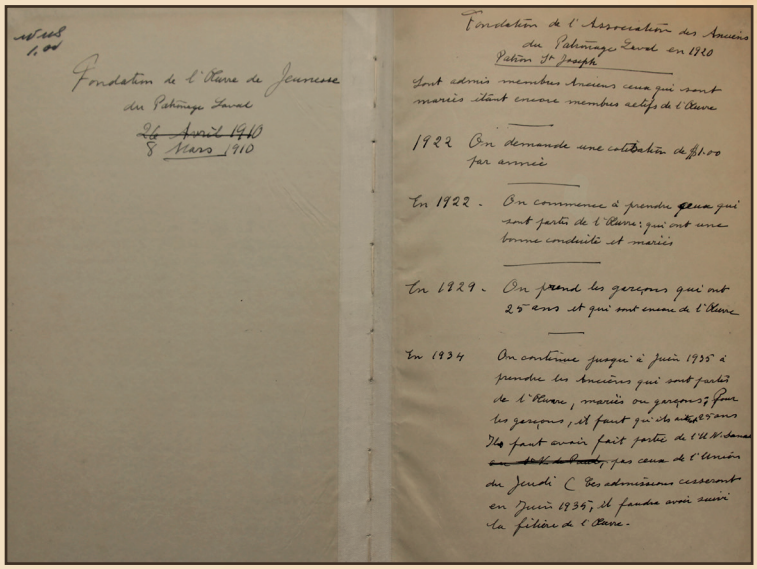

Fondation de l'Association des Anciens du Patronage Laval en 1920
Patro St Joseph

Sont admis membres Anciens ceux qui sont mariés étant encore membres actifs de l'Oeuvre

1922 On demande une cotisation de $1.00 par année

En 1922 - On commence à prendre ceux qui sont partis de l'Oeuvre; qui ont une bonne conduite et mariés

En 1929 - On prend les garçons qui ont 25 ans et qui sont encore de l'Oeuvre

En 1934 On continue jusqu'à juin 1935 à prendre les Anciens qui sont partis de l'Oeuvre, mariés ou garçons; pour les garçons, il faut qu'ils aient 25 ans. Ils faut aussi fait partie de l'U.N. dans ~~[illegible]~~, pas ceux de l'Union du Jeudi C. Les admissions cessent en Juin 1935; il faudra aussi suivre la filière de l'Oeuvre.

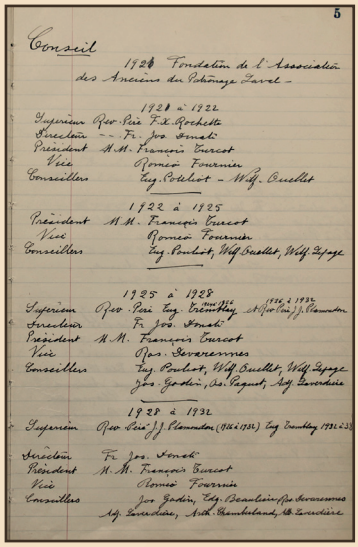

5

Conseil

1920 Fondation de l'Association des Anciens du Patronage Laval -

1920 à 1922
Supérieur Rev. Père F.X. Rochette
Directeur -- Fr. Jos. Donati
Président M.M. François Turcot
Vice Romeo Fournier
Conseillers Eug. Poulot - Wilf. Ouellet

1922 à 1925
Président M.M. François Turcot
Vice Romeo Fournier
Conseillers Eug. Poulot, Wilf. Ouellet, Wilf. Lepage

1925 à 1928
Supérieur Rev. Père Eug. Tremblay (1926 à 1932) Rev. Père J.J. Plamondon (1932 à 1935)
Directeur Fr. Jos. Donati
Président M.M. François Turcot
Vice Nos. Devarennes
Conseillers Eug. Poulot, Wilf. Ouellet, Wilf. Lepage
Jos. Gordin, Ls. Paquet, Adj. Lavoie

1928 à 1932
Supérieur Rev. Père J.J. Plamondon (1926 à 1932) Eug. Tremblay (1932 à 1935)
Directeur Fr. Jos. Donati
Président M.M. François Turcot
Vice Romeo Fournier
Conseillers Jos. Gordin, Eug. Beaulieu, Nos. Devarennes
Adj. Lavoie, Arth. Chamberland, Ab. Lavoie

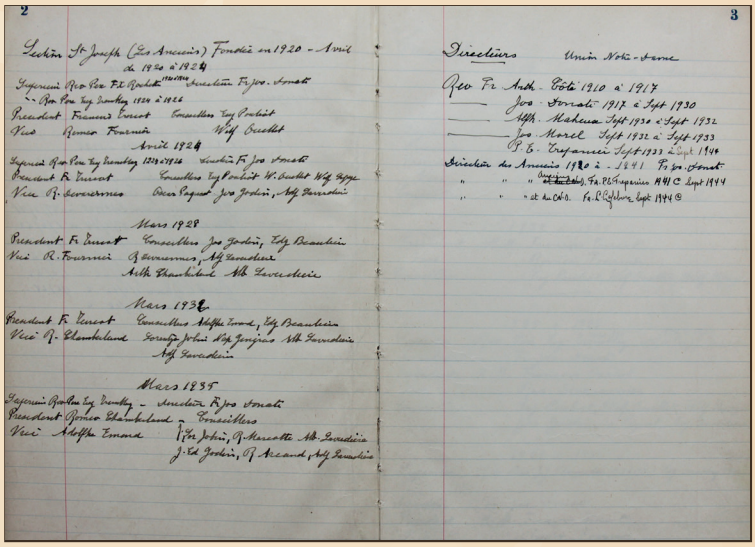

2 3

Patro St Joseph (Les Anciens) Fondée en 1920 - Avril de 1920 à 1924

Supérieur Rev. Père F.X. Rochette (1920 à 1924) Directeur Fr. Jos. Donati
" Rev. Père Eug. Tremblay 1924 à 1926
Président François Turcot Conseillers Eug. Poulot
Vice Romeo Fournier Wilf. Ouellet

Avril 1924
Supérieur Rev. Père Eug. Tremblay 1924 à 1926 Directeur Fr. Jos. Donati
Président F. Turcot Conseillers Eug. Poulot W. Ouellet Wilf. Lepage
Vice R. Devarennes Ovila Paquet Jos. Gordin, Adj. Lavoie

Mars 1928
Président F. Turcot Conseillers Jos. Gordin, Eug. Beaulieu
Vice R. Fournier R. Devarennes, Adj. Lavoie
Arth. Chamberland Ab. Lavoie

Mars 1930
Président F. Turcot Conseillers Adolphe Tremblay, Eug. Beaulieu
Vice R. Chamberland Georges Johns Wilf. Gingras Arth. Lavoie
Adj. Lavoie

Mars 1935
Supérieur Rev. Père Eug. Tremblay - Directeur R. Jos. Donati
Président Romeo Chamberland - Conseillers
Vice Adolphe Emond Pierre Johns, R. Marcotte Ab. Lavoie
J. Ed. Gordin, R. Arcand, Adj. Lavoie

Directeurs Union Notre-Dame

Rev. Pr. Arth. Côté 1910 à 1917
" Jos. Donati 1917 à Sept 1930
" Alph. Mathieu Sept 1930 à Sept 1932
" Jos. Morel Sept 1932 à Sept 1933
" P.E. Trépanier Sept 1933 à Sept 1940
Directeur des Anciens 1920 à 1941 Fr. Jos. Donati
" " " ~~[illegible]~~ Fr. P.E. Trépanier 1941 C. Sept 1944
" " " et du Cercle Fr. C. Chabot Sept 1944 ⊕

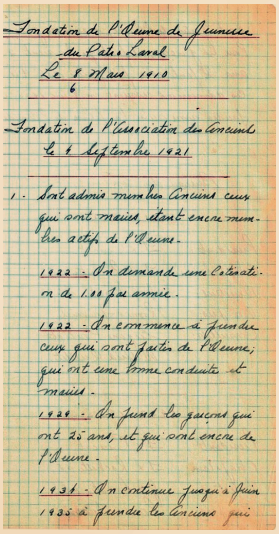

Fondation de l'Oeuvre de Jeunesse du Patro Laval
Le 8 Mars 1910
6

Fondation de l'Association des Anciens
Le 1 Septembre 1921

1. Sont admis membres Anciens ceux qui ont mariés, étant encore membres actifs de l'Oeuvre.

1922 - On demande une Cotisation de 1.00 par année.

1922 - On commence à prendre ceux qui sont partis de l'Oeuvre, qui ont une bonne conduite et mariés.

1929 - On prend les garçons qui ont 25 ans, et qui sont encore de l'Oeuvre.

1934 - On continue jusqu'à juin 1935 à prendre les Anciens qui sont partis de l'Oeuvre, mariés ou garçons. Pour les garçons, il faut qu'ils aient 25 ans. Il faut aussi fait partie du C.A.U. Ces admissions cessent en Juin 1935, il faudra aussi suivre la filière de l'Oeuvre.

Bureau des Anciens.

1921 - 1922
Président: F.X. Turcot
Chaplain: F.X. Rochette o.f.
Directeur: Jos. Donati o.f.
Vice-pres: Romeo Fournier.
Conseillers: Eugene Poulot
Wilfrid Ouellet.

1922 - 1923
Président: F.X. Turcot.
Chaplain: F.X. Rochette o.f.
Directeur: Jos. Donati o.f.
Vice-pres: Romeo Fournier.

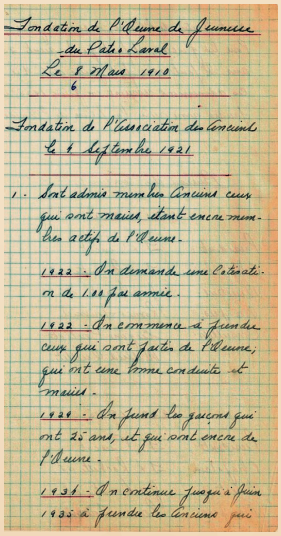

Fondation de l'Oeuvre de Jeunesse du Patro Laval
Le 8 Mars 1910
6

Fondation de l'Association des Anciens
Le 1 Septembre 1921

1. Sont admis membres Anciens ceux qui ont mariés, étant encore membres actifs de l'Oeuvre.

1922 - On demande une Cotisation de 1.00 par année.

1922 - On commence à prendre ceux qui sont partis de l'Oeuvre, qui ont une bonne conduite et mariés.

1929 - On prend les garçons qui ont 25 ans, et qui sont encore de l'Oeuvre.

1934 - On continue jusqu'à juin 1935 à prendre les Anciens qui sont partis de l'Oeuvre, mariés ou garçons. Pour les garçons, il faut qu'ils aient 25 ans. Il faut aussi fait partie du C.A.U. Ces admissions cessent en Juin 1935, il faudra aussi suivre la filière de l'Oeuvre.

Bureau des Anciens.

1921 - 1922
Président: F.X. Turcot.
Chaplain: F.X. Rochette o.f.
Directeur: Jos. Donati o.f.
Vice-pres: Romeo Fournier.
Conseillers: Eugene Poulot
Wilfrid Ouellet.

1922 - 1923
Président: F.X. Turcot.
Chaplain: F.X. Rochette o.f.
Directeur: Jos. Donati o.f.
Vice-pres: Romeo Fournier.

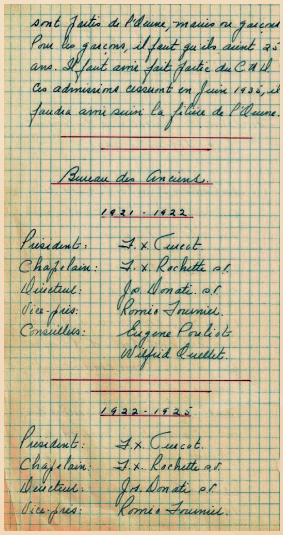

Fondation de l'Oeuvre de Jeunesse du Patro Laval
Le 8 Mars 1910
6

Fondation de l'Association des Anciens
Le 1 Septembre 1921

1. Sont admis membres Anciens ceux qui ont mariés, étant encore membres actifs de l'Oeuvre.

1922 - On demande une Cotisation de 1.00 par année.

1922 - On commence à prendre ceux qui sont partis de l'Oeuvre, qui ont une bonne conduite et mariés.

1929 - On prend les garçons qui ont 25 ans, et qui sont encore de l'Oeuvre.

1934 - On continue jusqu'à juin 1935 à prendre les Anciens qui sont partis de l'Oeuvre, mariés ou garçons. Pour les garçons, il faut qu'ils aient 25 ans. Il faut aussi fait partie du C.A.U. Ces admissions cessent en Juin 1935, il faudra aussi suivre la filière de l'Oeuvre.

Bureau des Anciens.

1921 - 1922
Président: F.X. Turcot.
Chaplain: F.X. Rochette o.f.
Directeur: Jos. Donati o.f.
Vice-pres: Romeo Fournier.

1921

CONSTITUTION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DU PATRO LAVAL INC.

1- NOM, PATRON, FETE PATRONALE, SIEGE SOCIAL, ASSOCIATION

1.100 Nom

L'Association est connue sous le nom de :"L'Association des Anciens du Patro Laval Inc.".

1.200 Patron

L'Association est sous la protection de St-Joseph, modèle de la vie de famille.

1.300 Fête patronale

oct. dim.

La Fête patronale de l'Association est fixée au dimanche, le plus prêt de la fête de St-Joseph.

1.400 Siège Social

Le Siège Social de l'Association est fixé au 145 avenue Bigaouette, Québec 6e, Qué.

1.500 Association

l'Exécutif Provincial Patro

non

L'Association pourra être affiliée à une fédération des Anciens du patro canadien.

2- DEVISE, INSIGNE

2.100 Devise

Le devise de l'Association des Anciens est: "Soyons Unis". C'est par leur action que les Anciens essaieront de la réaliser.

2.200 Insigne

L'Association adopte l'insigne qui fut acceptée par tous les patros canadiens et qui a aussi comme devise: "Soyons Unis".

../2

3- BUT

3.100 Maintenir le lien d'amitié qui unissait les membres entre eux au jour où ils fréquentaient le Patro comme membres actifs.

3.200 Les aider à demeurer de bons chrétiens et de bons citoyens tel que le Patro a voulu faire de chacun d'eux et à l'occasion apporter leur appui aux différents mouvements paroissiaux.

3.300 Susciter chez les membres un dévouement sincère et pratique envers le Patro qui a toujours besoin de l'appui des bonnes volontés.

3.400 Créer pour ses membres des activités qui permettraient de réaliser ses différents buts.

4- MEMBRES

L'Association se compose de membres réguliers et de membres honoraires.

4.100 Membres réguliers

4.110 Les membres qui ont fréquenté le Cercle Notre-Dame du Patro Laval et qui ont persévéré jusqu'à terme.

4.120 Les jeunes gens qui ont dû quitter le Patro pour une raison jugée légitime telle que déménagement, étude supérieure, devoir professionnel et qui ont toujours maintenu des relations avec leur Patro.

4.130 Les jeunes gens qui ont fréquenté le Cercle Notre-Dame du Patro Laval au moins un an et qui l'ont quitté par la suite pour répondre à l'attrait de d'autres organismes ou pour d'autres motifs personnels inconnus. Il va de soi que ces personnes feront dûment leur demande d'admission à l'Exécutif des Anciens tout en y apportant une explication adéquate. L'Exécutif de l'Association étudiera sérieusement chaque demande. Advenant l'acceptation du demandant, celui-ci sera admis pour une période d'approbation d'un an après laquelle il sera admis officiellement comme membre de l'Association

4.140 Ceux qui acceptent l'esprit, les statuts et le programme de l'Association.

150- Bienfaiteurs (anciens président

160- Age d'or. (plus de 65 ans)

../3

4.200 Membres honoraires

4.210 Sont admis membres honoraires dans l'Association les personnes qui par leur rang social, leur dévouement ou leur précieux et long service rendu au Patro ou à l'Association, mérite ce titre. Les uns sont membres honoraires de droit et les autres membres honoraires élus.

4.220 Sont membres honoraires de droit, tous les supérieurs du Patro Laval, les directeurs du Cercle Notre-Dame et les directeurs de l'Association des Anciens.

4.230 Sont membres honoraires élus, ceux que le bureau de Direction proposera à l'assemblée générale pour acceptation.

5- BUREAU DE DIRECTION

5.100 Composition

Le bureau de Direction est composé de dix (10) membres dont huit (8) membres élus, à savoir un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, quatre (4) conseillers et deux (2) membres de droit : le Révérend Père Supérieur et le Révérend Frère Directeur. Tous y ont voix délibérative.

5.200 Les fonctions

Le bureau de Direction veille à la bonne marche de l'Association ~~par~~ pour ce qui regarde l'observance des règlements, la mise en pratique de l'esprit et des principes que l'Association reconnaît comme guide de son action que pour les initiatives nouvelles.

5.220 Il est chargé d'administrer les biens de l'Association et d'expédier les affaires de routine.

5.230 Il lui appartient de convoquer les réunions régulières ou spéciales s'il en est besoin, et de régler tout ce qui se rapporte à pareil convocation.

../4

5.240 Le bureau de Direction, après approbation de l'assemblée générale, peut modifier la présente constitution et y apporter des amendements.

5.250 Le bureau de Direction se prononce sur l'admission, la suspension ou l'exclusion des membres. Il a le droit de faire des règlements, de les modifier ou des remplacer suivant que les circonstances l'exigent.

5.260 Le bureau de Direction doit se réunir au moins quatre (4) fois par année. Il peut être convoqué en tout temps.

5.300 Quorum

Le quorum des séances du bureau de Direction exige la présence d'au moins cinquante pourcent (50%) des membres plus un (1).

5.400 Attributions

5.410 Président

Le président du bureau de Direction est le président de l'Association. Il convoque le bureau de Direction et les assemblées générales par l'intermédiaire du secrétaire. Il signe la formule conjointement avec le trésorier pour tout déboursé. Il est de plein droit membre de tout comité de l'Association.

un 3e signature

5.420 Vice-président

Le vice-président aide le président et en cas d'absence de celui-ci le remplace dans toutes ses fonctions.

5.430 Secrétaire

Le secrétaire rédige le procès-verbal de chaque séance du bureau de Direction et des assemblées générales. Il tient à jour le fichier et les statistiques de l'Association et assure le roulement des convocations, avis ordinaires et extraordinaires dont il conserve toujours un duplicata. Il transmet au trésorier toute correspondance relative au finance de l'Association.

5.440 Trésorier

Le trésorier a charge des finances de l'Association. Il rend compte de sa gestion au bureau de Direction sur demande et une fois l'an à l'assemblée générale. Il voit à la perception de toutes les créances, reçoit les recettes et pourvoit au paiement des comptes courants.

../5

5.540 Directeurs

Les directeurs peuvent recevoir de la part du bureau de Direction des attributions particulières selon les circonstances. Ils ont voix à toutes les délibérations et assurent l'exécution des décisions prises en assemblée.

1921

J. M. J. V.

STATUTS

de

L'ASSOCIATION des ANCIENS,

(section Saint-Joseph)

du

PATRONAGE LAVAL.

Chapitre I: NOM, PATRON, ARMOIRIES.

Art. 1- NOM, PATRON.

Il existe, depuis le 4 septembre 1921, pour les anciens membres de l'Œuvre de Jeunesse du Patronage Laval, et sous la dépendance de celui-ci, une association sous le nom de "L'ASSOCIATION DES ANCIENS DU PATRONAGE LAVAL".

Cette section d'anciens", souvenir de l'Œuvre de Jeunesse du Patronage, porte le sous-titre de "Section SAINT JOSEPH".

L'Association est sous l'égide de saint Joseph, modèle de la vie de famille. Les "anciens" sont heureux d'avoir un si grand saint pour patron et se proposent d'imiter ses vertus.

La fête patronale de l'Association est fixée au 19 mars, fête de saint Joseph.

Art. 2 - ARMOIRIES

Chapitre II: BUT

Art. 3 - BUT

Elle a pour but;

a)- de maintenir le lien d'amitié qui unissait les membres entre eux aux jours où ils fréquentaient l'Œuvre comme membres "actifs";

b)- de fortifier entre tous les "anciens" ces liens de sainte amitié et de leur favoriser les secours réciproques;

c)- de rendre plus intimes et plus fréquentes les relations des "anciens" entre eux et entre leurs familles avec la Maison d'Œuvres qui a veillé sur leur jeunesse;

d)- de les aider à rester de bons chrétiens et bons citoyens que l'Œuvre a fait d'eux, et d'activer la flamme d'apostolat qu'elle a allumée dans leur coeur;

e)- de provoquer chez eux un dévouement sincère et pratique envers l'Institution qui leur a beaucoup donné et qui a tant besoin de l'appui des bonnes volontés.

....2

Chapitre III: OBLIGATIONS

Art. 4 - MORALES ET APOSTOLIQUES

Les membres de l'Association s'engagent non seulement à être fidèles aux devoirs essentiels de la religion (assistance à la messe, fréquentation des sacrements, etc.), mais aussi à vivre et agir en vrais catholiques, évitant avec soin tout ce qui pourrait donner mauvaise impression d'eux-mêmes ou de leur groupement. Mieux encore, ils s'efforceront, après avoir été formés à l'esprit pleinement chrétien de l'Œuvre qu'ils ont fréquentée, d'être des apôtres ardents d'action catholique dans leur milieu familial, professionnel ou social.

Art. 5 - PECUNIAIRES

La cotisation annuelle est d'un dollar et vingt-cinq ($1.25).

Les religieux qui, d'après les règles de leurs Constitutions, ne peuvent posséder, sont de fait exempts de la cotisation.

Chapitre IV: MEMBRES

Pourront être admis comme

Art. 6 - MEMBRES ANCIENS:

a)- Ceux qui, ayant fait partie de l'Œuvre de Jeunesse comme membres réguliers dans les sections (soit Notre-Dame, soit Saint-Louis de Gonzague, soit Sainte-Anne) ont persévéré jusqu'au mariage ou à l'âge de 25 ans, au sous-diaconat ou à la première profession religieuse.

Est censé avoir persévéré jusqu'à ce moment celui qui est resté en relation avec son Œuvre, soit comme membre "actif", soit comme membre éloigné par nécessité, selon le cas.

Autres conditions requises:

b)- avoir une conduite chrétienne conforme aux exigences de l'Œuvre;

c)- accepter l'esprit, les statuts et le programme de l'Association;

d)- être admis régulièrement par la nomination officielle aux "Avancements" de l'Œuvre (cas ordinaire), ou proclamé tel par le Bureau de la dite Association (cas extraordinaire);

e)- verser la cotisation annuelle statuée.

Art. 7 - MEMBRES HONORAIRES:

Les personnages qui par leur position ou leur dévouement, soit au Patronage Laval, soit à cette section, ont bien mérité d'elle, quoique n'ayant pas été membres "actifs" dans les sections de l'Œuvre.

1)- Sont membres honoraires de droit tous les Supérieurs et Directeurs de la section des "anciens", les Chapelains et Directeurs de la section NotreDame.

2)- Sont membres honoraires élus ou agrégés ceux que le Bureau de Direction, à l'unanimité, veut honorer et qu'il reconnaît officiellement comme tels pour service rendu.

....3

Les membres honoraires ont les mêmes droits et avantages que les autres membres de l'Association.

Chapitre V: BUREAU de DIRECTION

1- Composition

Art. 8 - Le Supérieur du Patronage Laval est, de droit, CHAPELAIN de l'Association, et un Frère, nommé par lui, en est le DIRECTEUR. Tous deux, à ce titre, font partie du conseil, lequel porte le nom de "BUREAU de Direction."

Art. 9 - L'exécutif du Bureau de Direction, composé de huit membres, comprend un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et quatre conseillers.

2- Attributions

Art. 10 - Le Bureau se réunit régulièrement quatre fois l'an, à savoir la deuxième semaine des mois de janvier, mars, mai et novembre. Il peut être convoqué en tout autre temps.

Art. 11 - Le PRESIDENT convoque le Bureau, pourvoit à l'exécution des décisions prises avec l'assentiment et la sanction du Supérieur du Patronage. Il est aidé et au besoin suppléé par le VICE-PRESIDENT.

Art. 12 - Le SECRETAIRE dresse le procès-verbal de chaque séance du Bureau et des réunions générales. Il tient à jour les statistiques de l'Association et assure le roulement des convocations, avis ordinaires et extraordinaires.

Art. 13 - Le TRESORIER tient l'état de la Caisse et perçoit les cotisations. Il rend compte de sa gestion à toutes les séances du Bureau et aux réunions générales de l'Association.

Art 14 - Les CONSEILLERS forment le quorum des séances du Bureau et permettent de siéger et de procéder, en l'absence de l'un ou l'autre membre en charge du Bureau. Ils ont voix à toutes les délibérations et assurent l'exécution des décisions prises en séance du Bureau de Direction.

3- Elections

Art. 15 - L'élection des membres du Bureau se fait tous les trois ans au vote secret, à l'assemblée générale de la fête patronale, la saint-Joseph, 19 mars.

Art. 16 - Sont seuls éligibles, les membres qui auront rempli toutes les conditions citées plus haut (art. 6), et auront payé leur cotisation annuelle. Les membres sortant du Bureau sont éligibles.

Art. 17 - A la mort du président, le vice-président assume la charge et les responsabilités du défunt jusqu'à la prochaine réunion générale. Si un autre membre du Bureau en fonction venait à mourir ou à laisser sa charge en souffrance, on verrait, en conseil, à faire remplir la charge par un autre conseiller, laissant à l'assemblée générale suivante le soin de ratifier ce choix ou de compléter autrement le Bureau.

Chapitre VI: ASSEMBLEES GENERALES

Art. 18 - Il se fera trois assemblées générales chaque année: 1o- le jour de la fête patronale de l'Association (19 mars); 2o- le 1er dimanche de juin; 3o- le dimanche aux alentours de la fête de Ste-Cécile. Des circonstances particulières pourront aussi donner lieu à des réunions supplémentaires.

....4

Art. 19 - Le programme des réunions sera soigneusement préparé par le Bureau, qu'il s agisse d'assemblées générales, de séances, de banquets, de promenades, etc.

Chapitre VII: SANCTIONS

Art. 20 - Le Bureau pourra exclure ou suspendre un membre qui se serait rendu indigne de l'Association ou trop indifférent envers elle.

Art. 21 - Est "rayé", celui qui est reconnu indigne de faire partie de l'Association. Et, pour ce, toute communication de la société cesse avec lui.

Art. 22 - Est "ignoré", celui qui par indifférence ou négligence n'entretient plus de relation avec le Patronage depuis trois ans. Négliger de payer sa cotisation, en dépit des avis reçus, voudra à un membre d'être relégué parmi les "ignorés". Une seule communication maintient le contact malgré tout. Pour être relevé de cette sanction du rang des "ignorés", une nouvelle présentation sera nécessaire et le membre devra satisfaire aux obligations que le Bureau pourrait imposer.

Chapitre VIII: TRESORERIE

Art. 23 - Les ressources de l'Association proviennent des cotisations et des libéralités des membres, des subventions et dons obtenus par ailleurs, et du revenu de ses biens.

Art. 24 - Les recettes de l'Association sont déposées entièrement à la Caisse d'Epargne du Patronage Laval.

Art. 25 - Avec les sommes recueillies, l'Association pourvoit à ses dépenses générales, aux frais des réunions et à ses propres intérêts. En outre, Elle participe aux organisations de charité faites en faveur des oeuvres du Patronage Laval et de ses membres.

Art. 26 - Le trésorier est autorisé à retirer les sommes nécessaires, au paiement des comptes courant et fait rapport à chaque réunion du Bureau. Vérification de ses livres est faite par le R.P. Directeur.

Art. 27 - L'autorisation du Bureau est nécessaire pour toute autre dépense.

Chapitre IX: AVANTAGES

Art. 28 - SPIRITUELS

a)- Chaque année, à la fête patronale de la section, la grand'messe de l'Œuvre est chantée aux intentions des "anciens" et de leur famille.

b)- Chaque année, un dimanche de novembre, une grand'messe est chantée pour tous les "anciens" défunts.

L'Association paie les honoraires de ces messes.

c)- A la mort d'un membre, le secrétaire adresse à chaque "ancien" un faire-part du décès. L'Association, à même sa caisse, fait chanter une grand'Messe. Chaque "ancien" est tenu d'entendre une messe, faire une communion et réciter un chapelet pour le regretté défunt. La totalité de ces suffrages est présentée dans un bouquet spirituel

....5

collectif à la famille du trépassé.

Si le défunt est à Québec même, une délégation (du Bureau et des "anciens") se rend auprès du corps pour y réciter en commun un chapelet et le De profundis. De plus, chacun est prié d'assister aux funérailles dans la mesure du possible.

d)- A la mort de l'épouse d'un "ancien", une messe est offerte (à même la caisse), et à la mort du père, de la mère d'un "ancien", le secrétaire fait part à la famille des sympathies de l'Association.

e)- A la mort d'un religieux du Patronage Laval ou d'un officier en charge de la section, le Bureau se réunit d'urgence pour aviser aux décisions conformes à la reconnaissance et aux convenances.

Art. 29 - AUTRES AVANTAGES

Parmi les autres avantages, signalons les suivants:

1)- religieux:

a)- entrevues faciles, en tout temps, des Pères et Frères;
b)- facilité de remplir ses devoirs religieux au Patro;
c)- édification mutuelle aux fêtes liturgiques, retraites, heures saintes;
d)- nombreuses prières faites par la communauté du Patronage pour ses "anciens".

2)- mutuels:

e)- reconfort de l'amitié aux assemblées;
f)- promenades, soirées récréatives, fêtes, jeux;
g)- secours et aides dans le cas de nécessité, chômage, etc.,
h)- témoignages de sympathie dans l'épreuve.

3)- intellectuels:

i)- conférences variées et adaptées, forum;
j)- bibliothèque, théâtre de l'Œuvre;
k)- "Harmonie Laval".

4)- spirituels:

l)- Conférence St-Emile;
m)- caisse d'Epargne pour eux et leurs enfants;
n)- réunion de charité et de dévouement.

Chapitre X: RECONNAISSANCE

A)- envers le Patronage

Art. 30 - Un des buts de l'Association (art. 2-e) est la reconnaissance des bienfaits reçus, au sein du Patronage, pendant la jeunesse. La reconnaissance - sentiment noble et plutôt rare - poussera les "anciens" à faire connaître et apprécier le Patronage autour d'eux. Ils sauront en défendre au besoin les principes chrétiens, les méthodes surnaturelles et les profonds résultats religieux et civils. Aussi, lui viendront-ils en aide, chaque fois que l'occasion s'en présentera, afin que le Patronage étende son action. N'est-ce pas la façon la plus efficace de prouver qu'ils ont su apprécier les sacrifices que l'Œuvre a faits pour eux dans leur jeunesse et les services inappréciables qu'elle leur a rendus pendant de longues années et dont ils jouiront eux et leur famille durant la vie entière?

....6

Ce faisant, l'"ancien" pourra mériter le titre enviable de "Bienfaiteur du Patronage", enrichi d'indulgences.

Art. 31 - Chaque année, l'Association organise une "SOIREE de la RECONNAISSANCE" dont les recettes sont offertes à la Direction du Patronage Laval.

B) - envers leur Association

Art. 32 - Chaque membre aura à coeur l'honneur de l'Association,

a)- Il se fera un devoir d'assister régulièrement aux réunions, de prendre une part active au développement de sa section et d'y amener ceux qui seraient tentés de se négliger sous ce rapport.

b)- Il réalisera, en un mot, l'idéal de l'Association qui est de donner

- à l'Eglise des chrétiens instruits, convaincus et conquérants d'action catholique, et
- à la Patrie des sujets vraiment éclairés et toujours dévoués.

****

LES STATUTS

1922

1924

Un des nombreux pique-niques à l'Oasis, fondée en 1924 par le père Jules-Joly Plamondon grâce à la générosité de son père et de Mlle Berthiaume.

1925

15e Anniversaire de l'œuvre de Jeunesse
21 juin
1910 1925
À 8h00 P.M.

Sous la présidence de M. Le Commandeur C-J Magnan

GLOIRE À DOLLARD
Présentation Historique, en 7 tableaux (J.Perrin, P.S.S.)
En scène et à la Chorale : Les Jeunes Gens du Patronage Laval

-PROGRAMME-

1. Ouverture.....Fanfare
2. Le Moulin de la Jeunesse.....Chœur
3. Fanfare
4. Allocution de M. le Président
5. COLLECTE
6. DOLLARD.....Ier tableau
7. Sous l'Etendard de Notre-Dame.....Chœur
8. DOLLARD.....IIe tableau
9. Fanfare
10. La Cigale et la Fourmi.....Chœur
11. DOLLARD.....IIIe tableau
12. Fanfare
13. DOLLARD.....IV, V, VI, VIIe tableau
14. Finale.....O CANADA.....Choeur à 3 v. acc. Orchestre

Le programme musical est gracieusement fourni par la Fanfare des Jeunes Gens du Patronage de St-Hyacinthe, sous la Direction du Professeur J.E. Paquin

La Veillée aura lieu en plein air, sur le terrain du Patronage, si le temps le permet. Dans le cas contraire, elle se déroulera, avec quelques modifications nécessaires, dans la grande salle de l'œuvre.

Québec, le 1 Avril 1925

Bien Cher Ami,

Il y aura réunion générale de l'Association des Anciens le 1er Dimanche après Pâques, 19 Avril, à 1.30 hres de l'après midi.

A la dernière assemblée du Conseil, tenue à la date du 22 Mars, d'importantes décisions ont été prises; plusieurs projets ont été aussi mis à l'étude. Ces décisions et ces projets, qui intéressent au plus haut point la vie de notre Association, seront communiqués à l'assemblée du 19 Avril, et c'est notre désir ardent que tous les Membres assistent à cette réunion. J'espère donc que vous ferez l'impossible pour être des nôtres ce jour-là.

L'assemblée s'ouvrira à 1.30 hres précise.

En attendant, pour moi-même et tous nos Confrères, le plaisir de jouir de votre bonne présence, je vous renouvelle l'assurance de ma fraternelle amitié.

Eug. Labbé dit Coulet
Secrétaire.

†
J. M. J. V.
Section Saint-Joseph
(des "Anciens")
du Patronage Laval

Cher ami,

Nous avons la douleur de vous annoncer le décès de notre "ancien" M.....

décédé le.....

Je me permets de vous rappeler que, selon notre pieuse coutume, chaque ancien et chaque épouse d'ancien sont tenus de faire une *communion*, entendre une *messe* et réciter un *chapelet* pour le regretté défunt. Nous l'avons promis en votre nom en présentant notre bouquet spirituel collectif.

Vous êtes également invité à nous accompagner pour les *prières d'usage* qui se feront auprès du corps,

.....le.....à..... heures p. m.,

au No..... rue.....

Vous êtes prié d'assister aux funérailles qui auront lieu à la paroisse de .....

le.....à.....heures a. m.

Espérant que vous vous ferez un devoir de témoigner votre sympathie à la famille de notre confrère en cette circonstance.

Veuillez nous croire,

Vos tout dévoués en J. M. J. V.

Les "ANCIENS" du Patro

Ce..... .....
Secrétaire

R. I. P.

à l'assemblée du 7, et aux prochaines exercices de la fête solennelle du Dimanche 14 que personne ne prive des confrères du plaisir de sa bonne présence.

Frt. Turcot
Président de l'association des Anciens.

1925

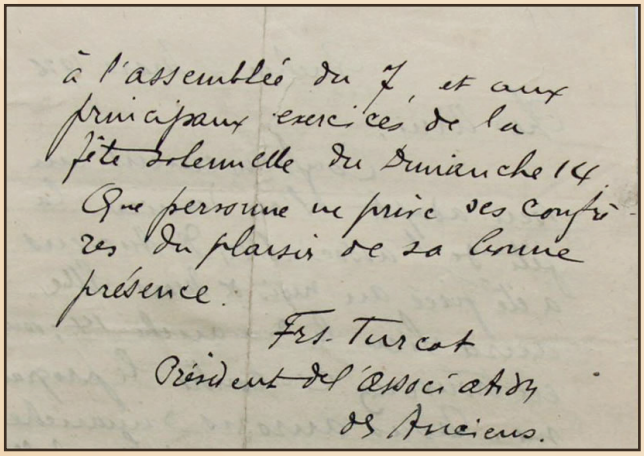

à l'assemblée du 7, et aux principaux exercices de la fête solennelle du dimanche 14. Que personne ne prive ses confrères du plaisir de sa bonne présence.

Frs. Turcot
Président de l'association des Anciens.

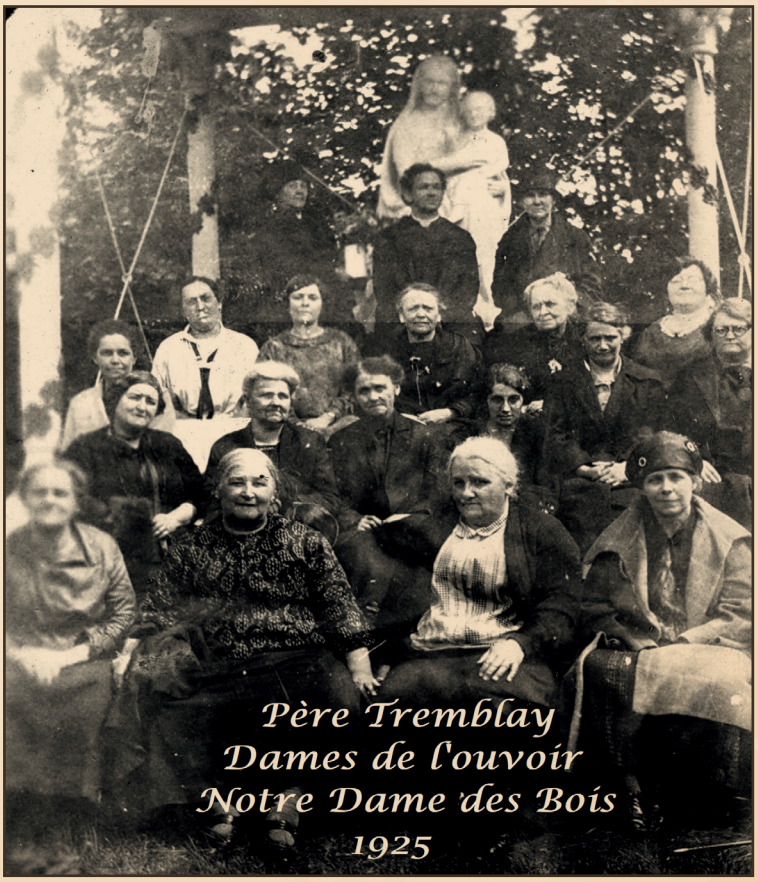

1926

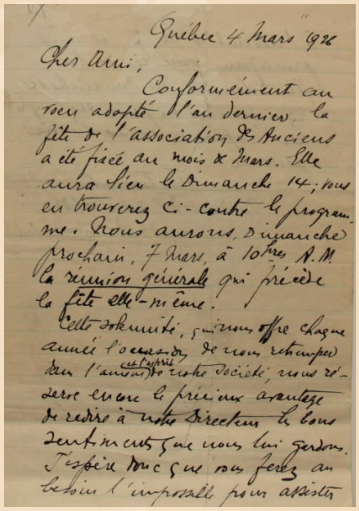

Québec 4 Mars 1926

Cher Ami,

Conformément au vœu adopté l'an dernier, la fête de l'association des Anciens a été fixée au mois de Mars. Elle aura lieu le Dimanche 14; vous en trouverez ci-contre le programme. Nous aurons dimanche prochain, 7 Mars, à 10 hres A.M. la réunion générale qui précède la fête elle-même.

Cette solennité, qui nous offre chaque année l'occasion de nous retrouver dans l'amour de notre société, nous désire encore le précieux avantage de rendre à notre Directeur les sentiments que nous lui gardons. J'espère donc que vous ferez un besoin d'impossible pour assister

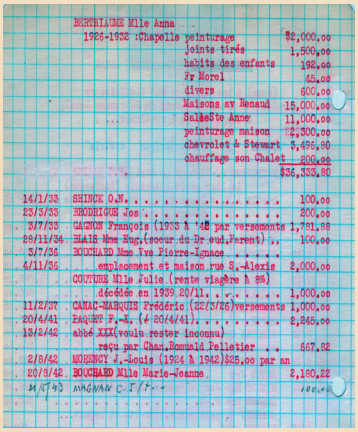

	BERTHIAUME Mlle Anna	
	1926-1932 :Chapelle peinturage	$2,000.00
	Jointe tirés	1,500.00
	habits des enfants	192.00
	Fr Morel	45.00
	divers	600.00
	Maisons ev Renaud	15,000.00
	Salle Ste Anne	11,000.00
	peinturage maison	2,300.00
	chevrolet à Stewart	3,496.80
	chauffage son Chalet	200.00
		$36,333.80
14/1/33	SHINCK O.N.	100.00
23/3/33	BRODERICK Jos	200.00
3/7/33	GAGNON François (1933 à '42 par versements	1,781.88
28/11/36	Mlle Mme Eug.(sœur du Fr eud.Ferent)	100.00
3/7/36	BOUCHARD Mme Ivs Pierre-Lemoes	
6/11/36	emplacement et maison rue S.-Alexis	2,000.00
	COUTURE Mlle Julie (reste viagère à 86)	
	décédée en 1939 20/11.	1,000.00
11/2/37	CAMAC-MARQUIS Frédéric (22/3/26)versements	1,000.00
20/4/41	PAQUET P.-E. (+ 20/4/41).	2,845.00
13/5/42	abbé XXX(voulu rester inconnu)	
	reçu par Chan.Romuald Pelletier	667.82
2/8/42	MORENCY J.-Louis (1924 à 1942)$25.00 par an	
20/9/42	BOUCHARD Mlle Marie-Jeanne	2,180.22
24/3/43	MAGNAN C.S.V.	100.00

1926

8 pts
mois

Québec 4 Mars 1926

Chers Amis,

Conformément au vœu adopté l'an dernier, la fête de l'association des Anciens a été fixée au mois de Mars. Elle aura lieu le Dimanche 14; vous en trouverez ci-contre le programme. Nous aurons, Dimanche prochain, 7 Mars, à 10 hres A.M. la réunion générale qui précède la fête elle-même.

Cette solennité, qui nous offre chaque année l'occasion de nous retremper dans l'amour et l'esprit de notre Société, nous réserve encore le précieux avantage de redire à notre Directeur les bons sentiments que nous lui gardons. J'espère donc que vous ferez au besoin l'impossible pour assister

1927

Anna Berthiaume

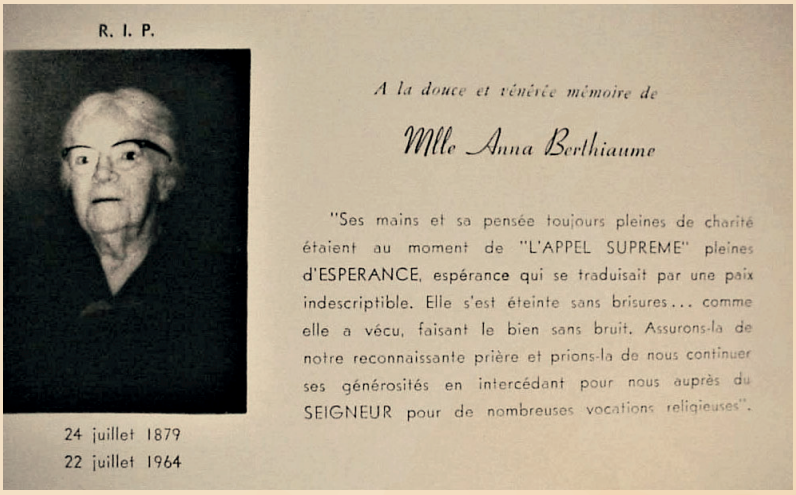

R. I. P.

A la douce et vénérée mémoire de

Mlle Anna Berthiaume

"Ses mains et sa pensée toujours pleines de charité étaient au moment de "L'APPEL SUPREME" pleines d'ESPERANCE, espérance qui se traduisait par une paix indescriptible. Elle s'est éteinte sans brisures... comme elle a vécu, faisant le bien sans bruit. Assurons-la de notre reconnaissante prière et prions-la de nous continuer ses générosités en intercédant pour nous auprès du SEIGNEUR pour de nombreuses vocations religieuses".

24 juillet 1879
22 juillet 1964

1928

Paroisse du Sacré-Coeur

BILLET D'ADMISSION
A LA
CONFIRMATION

sera confirmé le

Nom du père

Nom de la mère

Nom du parrain

Solennité fixée d'après date de la Confirmation à la paroisse du S.-C.

Avis aux parents 15 jours auparavant:

"Votre fils....est admis à faire sa Communion solennelle.
La cérémonie aura lieu dans la Chapelle du Patronage-Laval, le Jeudi...mai courant, à 7h. du matin.
Vous êtes invité avec les autres membres de votre famille.

Votre bien sincèrement dévoué,"

Ibre COMMUNION (privée)

Catéchisme préparatoire
-A partir du Mercredi des Cendres
-Notions générales:
Prières:Pater,Ave,Credo,Confiteor,Commandements
Actes...
Mystères...
Sacrements:Pénitence,(péchés...espèces
(comment se confesser...
Eucharistie,(pain & eucharistie
(conditions de Bonnes
et mauvaises commun.
-Examen le mardi-saint
-Avis aux parents le mercredi-saint pour les admis
Demande extrait de baptême
-Habillement...le Patronage habille ceux qui le demandent avec raison...

-Derniers préparatifs
-catéchisme et prières les mardi &mercredi de Pâques.
-examen nouveau par le Père le mardi de Pâques
-exercice commun de communion blanche(chapelle
-Confession: mercredi de Pâques après-midi.

Cérémonie de la Ibre Communion
-avant la messe: le Père voit chaque futur communiant en particulier...jeûne eucharistique,
état de conscience.
-A la chapelle
surveillance spéciale du Préfet
-place spéciale en avant,
-enfants de choeur en soutanes rouges,
-autel orné et illuminé comme aux fêtes,
-ornements sacerdotaux de 2e classe,
-petite allocution avant la Communion,
-les petits Ters communiants font la Communion après les enfants de choeur avant le public
-action de graces commune,
départ avec leurs parents
le Préfet donne une image souvenir.

COMMUNION SOLENNELLE ET CONFIRMATION

Choix de ceux qui peuvent la faire
liste par le Préfet des élèves ayant l'âge requis

Catéchisme préparatoire
pendant le Carême--5e et 6e ensemble à la chapelle et jusqu'au alentours de la solennité par le Père.

Admission (conditions nécessaires)
1/-baptistaire exigé
2/-âge requis par l'archevêché:10 ans révolus au
- 1er janv.précédent.
- - - le Patronage: en 5e...10 ans
en 6e...12 ans
(comme retardataire)
3/-science:savoir le catéchisme en entier
-mot-à-mot
-explications(Lasf.

Examen sérieux sur:Prières...
mot-à-mot et explications...

Diplôme ou certificat de science
(conserver 75% des points alloués)
- Mention sur ce Diplôme
1/-Excellent
2/-avecDistinction
3/-Très Bien
4/-Bien
5/-avec succès (!?!) (d'après notes du P.Tremblay
- délivré aux Prix seulement.
afin de venir plus facilement encore si possible à l'école certains sujets qui tiennent à ce certificat.

CONFIRMATION
-dresser liste de tous les enfants non confirmés.
-Faire venir parents pour s'assurer et avoir renseignements et remplir le "Billet d'admission"

"PATRONNES"

1928
Ce que coûte un enfant "patronné" qu'on habille:

printemps		automne	
casquette	0,40	tuque	0,50
chemise	0,50	chemise	0,75
blouse,culotte	5,00	culotte	2,00
bas(coton)	0,50	bas(laine)	0,75
bottine	2,00	bottine	2,00
		capot	4,00
	$8,40		$10,00
			8,40
pour chaque "patronné"			$18,40

Repas calculé à 0.10 chacun

1928 nous a fait débourser:
56 patronnés habillés ($18,40 x 56) $1020,40
56 à 0.10:$5,60 par jour X 160 jours
de classe 896,00
pour nourrir et habiller 56 enfants $1916,40
d'après le F.Morel
déc. 1928

1929

printemps		automne	
casquette	0,35	bonnet	0,50
chemise	0,40	chemise	0,50
blouse,culotte	3,50	coupe-vent,culo	3,50
bas(coton)	0,35	bas(laine)	0,50
bottine	1,50	boite caoutch.	1,65
	$5,10		$6,65
			5,10
pour chaque "patronné"			$12,75

d'après le F.Morel
mai 1929

Nota Bene

Après expérience je constate que nos enfants,ici au Patr.-Laval,(presque tous des retardataires en fait re:intelligence ou mémoire ingrate...absences nombreuses négligence des parents...)ne sont pas aptes à recevoir dignement un certificat d'instruction religieuse.De plus, plusieurs se défilent de l'école,une fois leur Communion solennelle faite...une fois habillés pour la circonstance.Dans les écoles paroissiales l'examen n'est pas difficile(!!!)--Ce n'est pas une raison pour faire de même.

Aussi en 1928 on supprime la Comm.soll. auP.-L. afin d'obliger (??)les parents à mettre encore aux écoles leurs enfants trop ignorants du catéchisme.Les patronnés des Conférences peuvent mettre nos "finissants" de 5e au Patronage du 62...ceux de notre 6e peuvent encore venir en l'année suivante en 6e.

Le résultat a donné 3 départs pour se présenter aux écoles paroissiales avec succès!? Tant mieux;nous n'avons toujours pas cette responsabilité sur les épaules...

J.-J.S. mai 1928

Retraite deux jours qui précèdent
soit au Patronage
soit conduire les enfants à la paroisse
après entente avec M le Vicaire.

Cérémonie
à 7h.a.m. -le jour même où il y a Confirmation
- Présence des parents
des écoliers du Patronage(obligatoire
des patronnés du jeudi.
- Place reservée en avant aux 1ers communiants
(surveillance du Préfet)
- Sermon et Action de grâces par le Père.
à 3h p.m. -Instruction-Rénovation-Consécration-
Salut solennel.

Patronage - Laval
40, Avenue Bigaouette
Québec.

Québec,4 avril 1928

M.....

Votre fils, fera sa Communion privée pour la première fois le jeudi de Pâques,12 avril ,à la messe de 7h.dans la Chapelle du Patronage-Laval.

Vous y êtes invité avec les membres de votre famille.

Votre humble serviteur,

1929

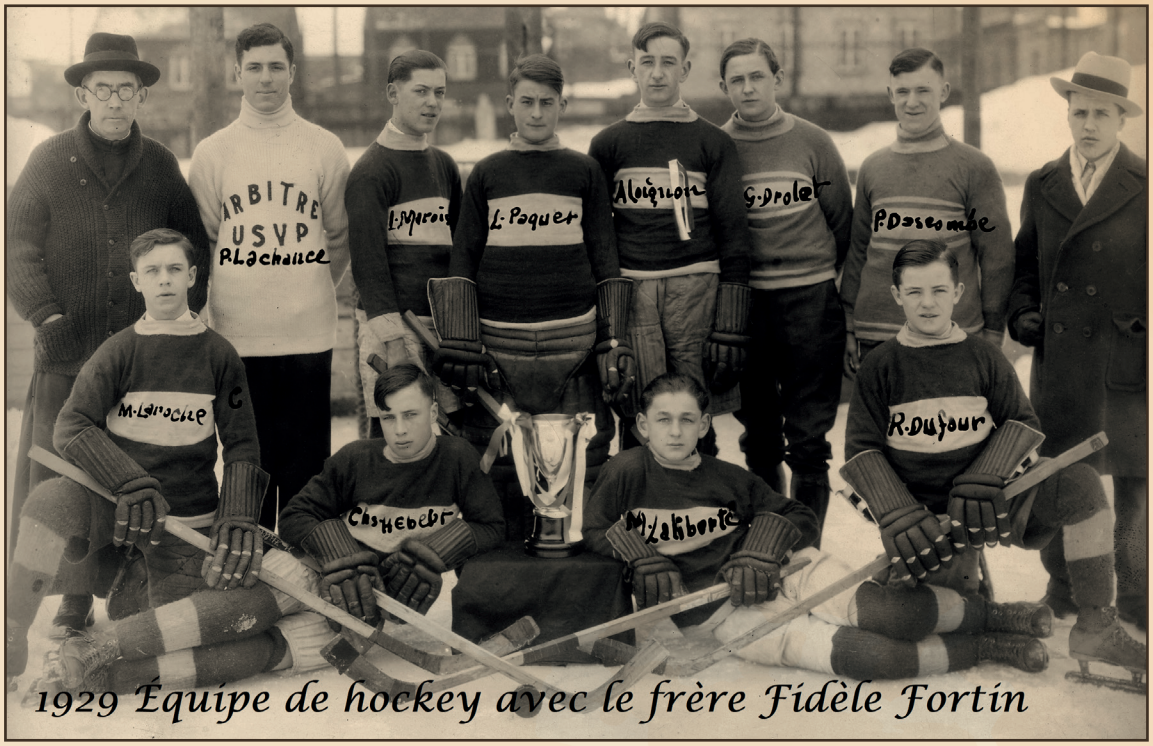

1929 Équipe de hockey avec le frère Fidèle Fortin

1929. Char de la parade de la Saint-Jean Baptiste.

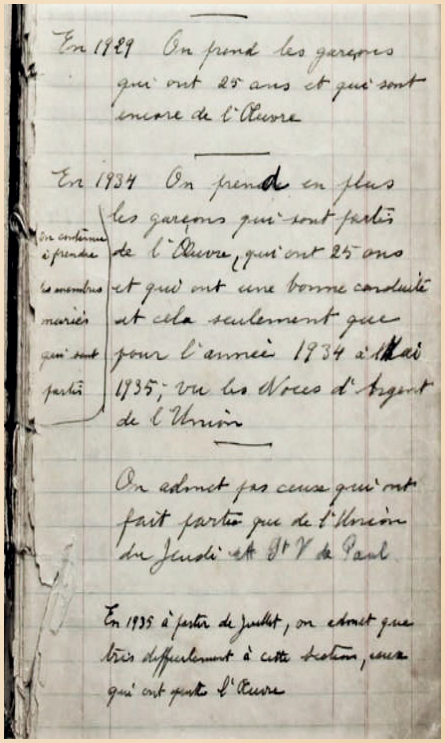

En 1929 On prend les garçons qui ont 25 ans et qui sont encore de l'Œuvre

En 1934 On prend en plus les garçons qui sont partis de l'Œuvre, qui ont 25 ans et qui ont une bonne conduite et cela seulement que pour l'année 1934 à Mai 1935; vu les Noces d'Argent de l'Union

On continue à prendre les membres mariés qui sont partis

On admet pas ceux qui ont fait partie que de l'Union du Jeudi et St V de Paul

En 1935 à partir de juillet, on admet que très difficilement à cette section, ceux qui ont quitté l'Œuvre

1930

ÉCOLE du PATRONAGE
60, Avenue Bagnoreto
LAVAL
Qc. Canada

1er Billet d'Honneur

Mérité par Louis Lauzier

pour son travail et sa bonne Conduite durant le mois

de Mars 1930

Le Supérieur — Le Préfet des Études

1930
20-iem anniversaire du Patro
Entrée solonelle
du
Cardinal Rouleau

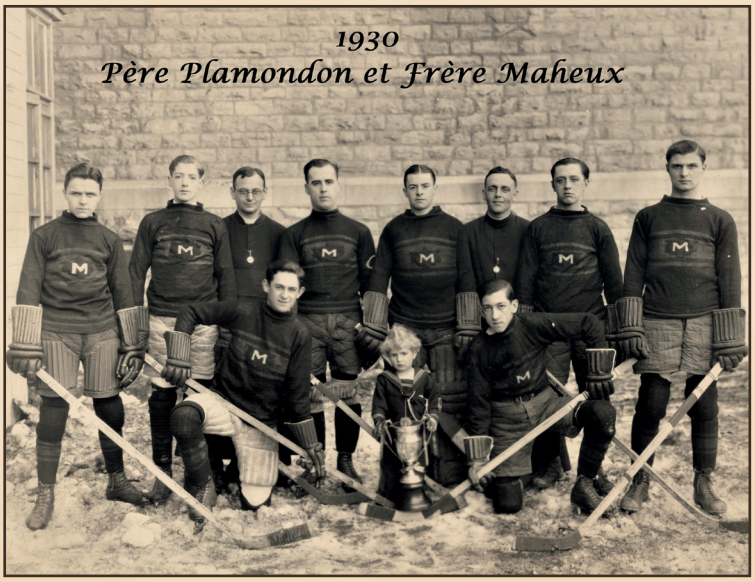

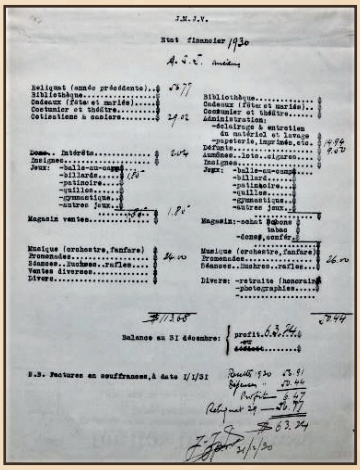
J.M.J.V.

Etat financier 1930

A.S.S. Académie

Reliquat (année précédente)	$ 77	Bibliothèque	
Bibliothèque		Cadeaux (fêtes et mariés)	
Cadeaux (fêtes et mariés)		Costumier et théâtre	
Costumier et théâtre		Administration:	
Cotisations à coulers	14.02	-éclairage & entretien du matériel et lavage	
		-papeterie, imprimés, etc.	14.84
Dons. Intérêts	6.04	Défraits	8.47
Insignes		Annonces..loto..cigares	
Jeux: -balle-au-camp		Insignes	
-billards	1.80	Jeux: -balle-au-camp	
-patinoire		-billards	
-quilles		-patinoire	
-gymnastique		-quilles	
-autres jeux	1.80	-gymnastique	
Magasin ventes		-autres jeux	
		Magasin: -achat	
		-dons	
		-dons, confér.	
Musique (orchestre, fanfare)		Musique (orchestre, fanfare)	
Promenades	26.00	Promenades	26.00
Séances..Soirées..Rafles		Séances..Soirées..rafles	
Ventes diverses			
Divers		Divers: -retraite (honoraire)	
		-photographies	
	$ 1.13.68		$ 7.44
Balance au 31 décembre:		profit	$ 6.3.24
		ou déficit	

N.B. Factures en souffrances, à date 1/1/31

Recettes 1930 $ 3.91
Déficit " 10.44
Profit $ 6.53
Reliquat 29 $ 77
$ 6.3.24

J. Plamondon 31/12/30

1930

1930
20 iem Anniversaire du Patro
Messe Cardinal ouleau

1930
20 iem anniversaire du Patro
1930. 20e anniversaire du Patro. F. Wilfrid Sauvageau, F. Laverdière, F. Donati, P. Calmein, P. Plamondon, (?) P. Boutin, (?) F. Morel, F. Fortin, F. Charles Julien. 2eR à droite: frère Arthur Drolet,(ancien).

1930

1930
Réunion de la jeunesse Catholique des Patro
JCP
FIER
JOYEUX
JEUNESSE CATHOLIQUE DES PATROS
Années 1930. Réunion de la Jeunesse Catholique des Patros. F. Herménégilde Moisan, P. Gaston Pontbriand, P. Jules-Joly Plamondon, F. Édouard Vallières.

1930
Pique-nique Notre Dame des Bois
Fin des années 1930, F. Joseph Donati accompagne un pique-nique à Notre-Dame des Bois.

VOL. 01 - NO.01

ASSOCIATION DES <ANCIENS> PATRO LAVAL

Réalisation
Pierre Larochelle
Jacques Thibault
Diane Martel
Thérése Mathieu
Benoît Moisan

Conception graphique
Mark Simon

Octobre
2021